

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 16 DÉCEMBRE 2019

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 16 décembre 2019 à 19h15 étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour.

19-12-9894 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

2. Adoption du règlement #19-669 « Règlement relatif à la collecte de certaines matières résiduelles »

19-12-9895 ATTEND QU'une présentation du règlement et qu'un avis de motion ont dûment été donnés à la séance ordinaire du 2 décembre 2019 ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
Que la Municipalité de l'Ange-Gardien adopte le règlement #19-669 « Règlement relatif à la collecte de certaines matières résiduelles » en annexe au procès-verbal, comme faisant partie intégrante.

3. Octroi de contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères

19-12-9896 ATTENDU l'appel d'offres publiques pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères ;
ATTENDU la réception de deux soumissions et l'analyse de conformité de ces dernières ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que la municipalité octroi le contrat à GFL Environmental Inc. – Matrec pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères, selon l'option 2 :
Enlèvement hebdo + quinzaine, et, pour une période de 5 années, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

4. Comité de suivi de la Politique de la famille incluant la démarche Municipalité amie des aînés

19-12-9897 CONSIDÉRANT les résolutions 19-12-9869 et 19-12-9870 par lesquelles le Conseil municipal de L'Ange-Gardien adopte la Politique de la famille incluant la démarche *Municipalité amie des aînés* et son plan d'action 2020-2022;

CONSIDÉRANT que la création d'un comité de suivi de ladite Politique fait partie du plan d'action et qu'il s'agit d'une recommandation du Carrefour action municipale et famille (CAMF);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien :

- PROCÈDE à la création d'un comité de suivi de la Politique de la famille incluant la démarche *Municipalité amie des aînés*, sous la responsabilité des élus responsables des questions relatives aux familles et aux aînés (MADA);
- MANDATE ce comité pour :
 - S'assurer de la mise en œuvre du plan d'action de ladite Politique à raison de 3 à 4 rencontres par année;
 - Effectuer les ajustements éventuels selon les nouvelles réalités;
 - Prendre des décisions éclairées quant à la poursuite de certaines actions;
- QUE la responsable du Service des Loisirs soit autorisée à nommer 3 à 5 personnes pour siéger comme membres du comité de suivi.

- 19-12-9898 **5. Contrat pour la semaine de relâche**
IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil autorise la signature du contrat pour la semaine de relâche 2020 avec la firme Cœur à L'ouvrage, tel que proposé, et que la responsable du Service des loisirs, Mme Christine Gariépy, soit autorisée à signer cette dernière pour et au nom de la Municipalité de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 19-12-9899 **6. Demande du Grand Fondo**
Demande d'autorisation de passage du Groupe Gran Fondo
IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le passage de l'événement cycliste Gran Fondo Mont-Ste-Anne sur le territoire de la municipalité, qui aura lieu le dimanche 19 juillet 2020, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 19-12-9900 **7. Demande de formation**
IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil municipal autorise la formation à deux employés des travaux publics sur l'inspection et l'entretien des bornes fontaines, pour un coût de 236\$ par personne plus taxes, et, Mme Cynthia Lagacé pour la formation concernant la perception des créances municipales pour un coût de 350\$ plus taxes, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 19-12-9901 **8. Cotisation à la FQM**
IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que la Municipalité de l'Ange-Gardien adhère à la Fédération Québécoise des Municipalités pour 2020-budget 2020, pour un coût de 3225.64\$ taxes incluses, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 9. Période de questions**
- 10. Levée de la séance**
Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.
- 19-12-9902 IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 19h25, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Directrice générale / Secrétaire-trésorière